

# Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services

Version en vigueur au 1er mars 2026

**Prestataire :** Atelier Jane, entrepreneur individuel immatriculé au RNE sous le numéro 990648925

**Siège social :** 13, passage d'Arcole, 92500 Rueil-Malmaison, France

**Représentée par :** Jennifer TROUDE

**SIRET :** 990 648 925 00016 – Code APE : 7410Z

**Régime :** Micro-entreprise – Régime BNC – Franchise en base de TVA (art. 293 B du CGI)

**Assurance :** Groupama – Contrat Responsabilité Civile Professionnelle n°515375030001

## Préambule

Le terme « Client » désigne toute personne physique ou morale désirant utiliser ou utilisant les prestations de service d'Atelier Jane.

Le présent document définit les conditions générales commerciales, administratives, techniques et financières par lesquelles le Client commande à Atelier Jane la fourniture de prestations dont la désignation, les caractéristiques et les spécifications, acceptées par le Client, sont portées dans le devis et le budget estimatif joints aux présentes.

L'ensemble des documents (devis, cahier des charges, conditions générales) constitue l'intégralité des termes et conditions relatifs à l'objet de la convention entre les parties. En cas de contradiction, les dispositions du devis prévaudront sur les présentes conditions générales.

## Article 1 - Objet

Atelier Jane propose des prestations relevant principalement des catégories suivantes :

- Conseil en architecture intérieure, décoration, création de concept, recherche de matériaux;
- Conception et réalisation de projets de décoration d'intérieur pour des particuliers et des professionnels ;
- Accompagnement et coordination légère des différents intervenants et suivi des budgets.

## Article 2 - Offres

Les catalogues, plaquettes et documents commerciaux émanant d'Atelier Jane, ainsi que les prix indiqués oralement ou dans le budget estimatif, sont seulement indicatifs et ne constituent pas des offres au sens juridique du terme.

Sont considérées comme « offres écrites » les offres signées par Jennifer TROUDE, représentante d'Atelier Jane. Ces documents sont valables 30 jours à compter de leur date d'émission, sauf mention contraire.

## Article 3 - Formation et entrée en vigueur de la convention

La convention sera réputée formée dès règlement d'un premier acompte par le Client selon les modalités prévues aux présentes conditions générales. Le devis signé et l'acompte reçu constituent ensemble le point de départ de la mission.

## Article 4 - Prix

Le prix convenu pour l'ensemble des services est indiqué sur le devis et/ou les éventuels devis complémentaires. Les prix sont exprimés en euros. Atelier Jane étant en franchise de TVA (art. 293 B du CGI), aucune TVA n'est applicable sur ses honoraires. Tout service non prévu au devis initial fera l'objet d'un devis complémentaire accepté par le Client avant exécution.

## Article 5 - Conditions de paiement

5.1 – Prestations de conseil et conception

L'échéancier est précisé dans le devis. À titre indicatif, la règle générale est :

- 50 % à la signature du devis (acompte de lancement) ;
- Solde à la remise du book de projet ou à l'étape définie dans le devis.

5.2 – Forfait accompagnement & coordination légère

Règlement intégral avant la visite de lancement du chantier.

5.3 – Missions complètes (conception + suivi)

- 30 % à la signature (pour lancer les études) ;
- 60 % pendant la mission (échelonné selon les étapes précisées au devis) ;
- 10 % à la livraison (règlement final de solde).

5.4 – Modalités

Règlement par virement bancaire. Les matériaux, fournitures et prestations des entreprises partenaires, artisans et fournisseurs sont directement facturés au Client par ces derniers. Atelier Jane ne facture pas et n'avance pas les frais de matériaux ou de main-d'œuvre.

En cas de retard de paiement, le Client sera redevable à Atelier Jane de pénalités de retard sur la base de 1,5 fois le taux de l'intérêt légal à compter du 1er jour de retard, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

## Article 6 - Livraison

Les délais de livraison indiqués sont donnés à titre indicatif. Les retards éventuels ne donnent pas le droit au Client d'annuler la commande, de refuser l'exécution de la prestation ou de réclamer des dommages et intérêts, sauf faute exclusive et démontrée d'Atelier Jane. Pour les prestations d'accompagnement & coordination légère, la durée est fixée en fonction des indications des entrepreneurs. Tout dépassement de durée lié au chantier fera l'objet d'un avenant tarifaire.

## Article 7 - Mise en garde et obligations du Client

7.1 – Choix des prestataires travaux

Il appartient au Client de choisir les entrepreneurs qui réaliseront les travaux. Tout retard ou malfaçon ne pourra incomber à Atelier Jane. Le Client devra, le cas échéant, se retourner directement contre l'entrepreneur concerné.

7.2 – Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Prendre les décisions et valider les éléments proposés dans les délais raisonnables ;
- Remettre un trousseau de clés pour l'accès au chantier si nécessaire ;
- Libérer au maximum le lieu des travaux pour la bonne réalisation de ces derniers ;
- Ne pas intervenir directement auprès des artisans de chantier sans en informer Atelier Jane ;
- Fournir toutes les informations utiles (plans existants, diagnostics, contraintes de copropriété, etc.) nécessaires au bon déroulement de la mission.

Le Client dégage Atelier Jane de toute responsabilité en cas de manquement aux obligations du présent article.

## Article 8 - Propriété intellectuelle

8.1 – Créations d'Atelier Jane

L'ensemble des créations réalisées par Atelier Jane dans le cadre de ses missions (plans, moodboards, book de projet, sélections matériaux, visuels 3D, etc.) est protégé par le droit d'auteur. Ces créations restent la propriété intellectuelle d'Atelier Jane jusqu'au règlement intégral des honoraires.

8.2 – Licence d'utilisation

Après paiement complet, le Client bénéficie d'une licence non exclusive d'utilisation des créations pour son usage personnel, à l'adresse du projet concerné. Toute reproduction, diffusion ou utilisation commerciale des créations sans autorisation écrite d'Atelier Jane est interdite.

8.3 – Non-exécution

En cas de résiliation avant la livraison des créations, les travaux de conception partiellement réalisés restent la propriété exclusive d'Atelier Jane et ne peuvent être utilisés par le Client.

Atelier Jane - El Jennifer TROUDE

Siège social : 12, rue Paul Olivier, 92500 Rueil-Malmaison - Showroom : 13, passage d'Arcole, 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 06 98 44 12 46 – Email : contact@atelierjane.fr – Site : www.atelierjane.fr

SIRET : 990 648 925 00016 – SIREN : 990 648 925 – Code APE : 7410Z

Micro-entreprise – Régime BNC – Franchise en base de TVA (art. 293 B du CGI)

Assurée par Groupama - Contrat RC n°515375030001

Ce document est valable 30 jours. Les conditions générales sont disponibles sur demande ou sur [www.atelierjane.fr/mentions-legales].

## Article 9 - Garantie et Responsabilité

Les garanties relatives aux matériaux vendus et livrés par les fournisseurs sont établies directement au nom du Client, à qui il appartient de les faire jouer auprès du fabricant.

Atelier Jane intervient exclusivement au titre d'une obligation de moyens portant sur ses prestations de conception, de conseil et de coordination légère. Elle n'assume aucune mission de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique, ni de surveillance de l'exécution des travaux. La conformité des travaux aux règles de l'art, aux normes en vigueur (notamment DTU) et aux délais relève de la seule responsabilité des entrepreneurs qui les réalisent, chacun étant tenu de ses propres garanties légales (décennale, biennale, parfait achèvement) et assurances.

La responsabilité d'Atelier Jane est en tout état de cause limitée au montant total des honoraires facturés au titre de la mission concernée, à l'exclusion de toute autre indemnisation, notamment pour préjudice indirect ou perte d'exploitation.

## Article 10 - Durée

Le contrat est conclu pour la réalisation de la mission telle que définie dans le devis. Pour les prestations d'accompagnement & coordination légère, la durée est fixée en fonction des indications des entrepreneurs et peut être ajustée par avenant en cas de dépassement.

## Article 11 - Confidentialité

Les parties s'engagent mutuellement à une obligation de confidentialité dans le cadre de la réalisation de la prestation. Aucune information communiquée pour la réalisation de la prestation ne pourra être transmise à des tiers sans accord préalable et écrit de l'autre partie.

## Article 12 - Droit sur les prestations réalisées

Le Client autorise Atelier Jane à photographier les chantiers réalisés durant leur avancement et à leur terme, et à utiliser ces visuels à des fins de promotion de son activité (site internet, réseaux sociaux, supports de communication).

Atelier Jane s'engage à préserver l'anonymat du Client (adresse non communiquée, visage des occupants non divulgué), sauf accord express du Client.

## Article 13 - Résolution

### 13.1 – Résolution pour défaut de paiement

Les prestations pourront être résolues ou annulées de plein droit en cas de non-paiement par le Client de tout ou partie des sommes facturées, après envoi d'une mise en demeure demeurée sans effet pendant 8 jours.

### 13.2 – Résiliation à l'initiative d'Atelier Jane

Atelier Jane pourra mettre fin à la prestation dans les cas suivants :

- Inexécution par le Client de ses obligations contractuelles après mise en demeure ;
- Impossibilité pour Atelier Jane de respecter les règles de son art, sa déontologie ou les dispositions légales et réglementaires applicables ;
- Violation par le Client d'une ou plusieurs clauses du présent contrat ;
- Dégradation grave et irrémédiable de la relation professionnelle rendant la poursuite de la mission impossible (perte de confiance, manque de respect caractérisé, refus répété de valider les étapes clés de la mission).

En cas de résiliation à l'initiative d'Atelier Jane pour l'un des motifs ci-dessus, celle-ci a droit au paiement des honoraires correspondant aux phases déjà réalisées, calculés prorata temporis, ainsi qu'aux intérêts moratoires liquidés au jour de la résiliation.

### 13.3 – Résiliation à l'initiative du Client

Le Client peut résilier le contrat à tout moment par notification écrite à Atelier Jane. Dans ce cas :

- Si la résiliation intervient avant tout début de mission : l'acompte versé reste acquis à Atelier Jane en compensation de la mobilisation et de la réservation du créneau ;

- Si la résiliation intervient en cours de mission : le Client doit régler les honoraires correspondant aux phases déjà réalisées, calculés prorata temporis sur la base du devis initial, ainsi qu'une indemnité de résiliation égale à 20 % du montant restant dû, en compensation des travaux préparatoires engagés et de la perte de marge.

La résiliation devient effective à réception de la notification écrite. Atelier Jane restitue au Client l'ensemble des documents et créations pour lesquels les honoraires correspondants ont été intégralement réglés.

13.4 – Dégradation de la relation professionnelle à l'initiative du Client  
Dans l'hypothèse où le Client souhaiterait mettre fin à la collaboration en raison d'une insatisfaction ou d'une mésentente, sans que cette rupture ne soit justifiée par un comportement fautif d'Atelier Jane, les règles de l'article 13.3 s'appliquent intégralement.

Dans l'hypothèse inverse où la rupture à l'initiative d'Atelier Jane serait motivée exclusivement par une mésentente sans faute du Client, Atelier Jane s'engage à livrer au Client l'ensemble des éléments réalisés jusqu'au stade de résiliation, contre paiement des honoraires correspondants calculés prorata temporis, sans appliquer d'indemnité complémentaire.

## Article 14 – Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'un manquement à ses obligations résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (catastrophe naturelle, épidémie, incendie, inondation, grève générale, conflit armé, etc.).

La partie confrontée à un cas de force majeure en informera l'autre dans les meilleurs délais. Si l'empêchement est temporaire, l'exécution du contrat sera suspendue. Si l'empêchement est définitif ou excède 30 jours, le contrat pourra être résilié de plein droit, sans indemnité réciproque, les prestations déjà réalisées étant facturées à leur valeur prorata temporis.

## Article 15 – Protection des données personnelles (RGPD)

Atelier Jane collecte et traite les données personnelles du Client (nom, adresse, email, téléphone) dans le seul but de réaliser la prestation commandée et d'assurer le suivi administratif et commercial de la relation. Ces données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et 5 ans après sa fin, conformément aux obligations légales. Elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers sans accord du Client. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur ses données, exerçable par email à : [contact@atelierjane.fr](mailto:contact@atelierjane.fr).

## Article 16 – Cession et sous-traitance

Atelier Jane se réserve le droit de sous-traiter partiellement ou en totalité les prestations à des tiers dûment habilités, sous sa responsabilité. Le Client en sera informé préalablement.

Le Client peut céder le présent contrat à toute personne physique ou morale après accord préalable écrit d'Atelier Jane.

## Article 17 – Invalidité partielle

Si l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales s'avérait nulle, sans objet ou inapplicable, elle serait réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des conditions générales ni altérer la validité de ses autres dispositions.

## Article 18 – Loi applicable et attribution de compétences

Le présent contrat est régi et interprété conformément au droit français. Attribution exclusive de juridiction est faite aux tribunaux compétents de Nanterre pour tous litiges relatifs à l'objet des présentes, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Document valable 30 jours. Les présentes conditions sont à joindre à tout devis émis par Atelier Jane.

Atelier Jane - El Jennifer TROUDE

Siège social : 12, rue Paul Olivier, 92500 Rueil-Malmaison - Showroom : 13, passage d'Arcole, 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 06 98 44 12 46 – Email : [contact@atelierjane.fr](mailto:contact@atelierjane.fr) – Site : [www.atelierjane.fr](http://www.atelierjane.fr)

SIRET : 990 648 925 00016 – SIREN : 990 648 925 – Code APE : 7410Z

Micro-entreprise – Régime BNC – Franchise en base de TVA (art. 293 B du CGI)

Assurée par Groupama - Contrat RC n°515375030001

Ce document est valable 30 jours. Les conditions générales sont disponibles sur demande ou sur [www.atelierjane.fr/mentions-legales](http://www.atelierjane.fr/mentions-legales).